

**NOTRE
VILLE**

LAVELANET



La Lettre du Maire, Avril 2017



CULTURE

Inaugurations

Carnaval

Agenda du
printemps



Marie-Hélène Méliés-Lehérissé et
Marie-Christine Barrault



Le dossier : les missions de notre
Police Municipale

Construction du futur hôpital et démolition des anciens abattoirs



Réunion des « anciens » des abattoirs fin mars

Après 74 ans, une page se tourne à Lavelanet avec la démolition du local où étaient situés les abattoirs du Pays d'Olmes. Les abattoirs vont disparaître, mais un projet cher au cœur de tous et qui a nécessité des années de combat : le futur hôpital, sera construit dans ce quartier. Une autre page de l'histoire de Lavelanet s'ouvre. Vous pouvez retrouver la réunion des « anciens des abattoirs » avec le très beau film réalisé pour Lavelanet TV par Jacques Ghilardi sur : www.mairie-lavelanet.fr

Moments de partage avec nos amis Trégueusiens

Après un premier échange en Bretagne à l'été 2016 autour des activités nautiques, 12 jeunes Trégueusiens ont participé à un séjour d'échanges en compagnie de 14 adolescents issus des secteurs Jeunesse de la Communauté de communes du Pays de Mirepoix et de Lavelanet durant les vacances de février. Hébergés à l'internat du Lycée Jacquard, ils ont découvert tout au long de la semaine diverses activités choisies par leurs soins. Début mars, des membres du Comité des Fêtes de Trégueux ont rencontré leurs homologues Lavelanétiens.



Le Comité de Trégueux au musée du textile et du peigne en corne

« Lavelanet Notre Ville, la Lettre du Maire »

Avant de vous livrer le sommaire, nous tenons à saluer les Lavelanétiens et Lavelanésiennes que nous rencontrons lors de nos soirées d'échanges consacrées au projet « Lavelanet 2050 » ou à la Participation Citoyenne. Merci à eux de s'investir pour leur Ville. Au programme de ce numéro, notre Police Municipale, la signature du Contrat de Territoire, l'inauguration des salles du cinéma le Casino, le label Ville active et sportive,...

Des infos à partager avec nous, contactez-nous :

lavelanet.communication@orange.fr

Le carnaval des enfants : que du bonheur !



Une fée, des princesses, un Charlot, un spiderman, des sportifs ou des clowns. Une cinquantaine d'enfants ont participé, ce mercredi 15 mars, au carnaval organisé par quatre jeunes filles du secteur jeunesse. Samira, Élodie, Hajar et Samira ont souhaité renouer avec la tradition : permettre à tous les enfants de Lavelanet de se retrouver pour un après-midi carnaval. Les enfants ont défilé dans les rues de Lavelanet, puis se sont retrouvés à l'école Lamartine pour un goûter.



Merci à ces jeunes filles pour leur implication



L'avenir de notre Ville se dessine de jour en jour au travers du projet « Lavelanet 2050 » pour lequel vous avez été nombreux à participer aux réunions d'information programmées au cœur de nos quartiers. Les élus et moi-même vous en remercions. « Lavelanet 2050 » est un projet du bien-vivre ensemble, ambitieux, mais réaliste. Il commence aujourd'hui par la voirie de la future gendarmerie et la démolition des anciens abattoirs qui laisseront place au futur hôpital. En septembre, les travaux sur l'avenue Alsace Lorraine seront engagés. Dans à peine trois ans, en 2020 déjà, de nombreux projets programmés auront changé l'image de notre Ville. L'équipe municipale a inscrit « Lavelanet 2050 » dans la durée, pour redonner ses lettres de noblesse à notre Ville, notre territoire. À l'écoute des citoyens, nous œuvrons au quotidien pour penser l'avenir, celui de nos enfants, petits-enfants, afin de porter l'ambition du Pays d'Olmes. L'équipe municipale est plus que jamais au travail pour mettre en place le projet pour lequel vous nous avez élus, le tout dans une rigueur budgétaire indispensable. Notre souci est bien de garantir un avenir à tous : population, commerces, entreprises; le développement économique de Lavelanet, du Pays d'Olmes ne pouvant aboutir sans l'implication de nous tous. Par ailleurs, nous pouvons nous féliciter de la signature du Contrat de territoire pour lequel nous nous sommes battus. En effet, cette action est née suite à la lauréatisation du dispositif AMI Centre-bourg ; dispositif pour lequel les élus Lavelanétiens ont ardemment œuvré alors que notre Ville n'avait pas été retenue dans le cadre de la politique de la Ville. Je le crois, un centre-bourg dynamique sera garant d'un territoire en pleine expansion et d'avenir pour nos concitoyens.

2017 sera l'année de cette reconstruction par des projets qui ne doivent rien au hasard, mais au sérieux et au travail entrepris il y a plusieurs années maintenant avec le précieux concours de nos techniciens et de nos élus. Je les remercie pour leur compétence et leur disponibilité.

Mais Lavelanet, c'est aussi la Culture, avec un grand C. Là aussi, j'adresse mes sincères remerciements au Pôle culturel et à nos associations qu'elles soient culturelles, historiques ou bien sportives qui animent tout au long de l'année le centre-bourg du Pays d'Olmes.

Marc Sanchez,
Maire de Lavelanet
Conseiller Départemental de l'Ariège
Président National des Élus en charge du Sport

Le Contrat de territoire a été signé à Lavelanet : « les fées ont accordé leurs baguettes magiques » selon Marie Lajus



Martine Estéban, Gérald Sgobbo, Marc Sanchez, Marie Lajus, Patrick Bernié

Madame la Préfète et ses services, organismes consulaires, élus, techniciens, tous étaient réunis en mairie de Lavelanet, le 15 mars, pour la signature du Contrat de territoire. « Une création atypique, un enjeu institutionnel de coordination » pour Marie Lajus soulignant « la volonté d'action de nombreuses institutions. Il y avait urgence à prêter attention aux habitants qui irriguent la richesse de ce dispositif grâce à leur participation ».

Après le diagnostic, et le « portrait » du territoire effectué au cours de l'été, l'identification des points forts et des points faibles : emploi, scolarité, habitat, culture, lien social, sport, santé, sécurité..., les partenaires ont identifié trois volets qui ont permis d'élaborer ce projet territorial : l'AMI centre-bourg permet de travailler sur l'habitat. Les dispositifs AIDER et TEP cv sur le tourisme. Il manquait la cohésion sociale. Désormais tout le monde est mobilisé ; ce contrat de territoire assurera la cohérence de l'ensemble, au travers des 3 volets retenus : cohésion sociale donc, développement économique - emploi, et enfin, cadre de vie-renouvellement urbain. Culture et patrimoine, activités sportives, services, développement touristique, reconversion des friches industrielles et administratives, économie locale, filières courtes alimentaires, ont été listés par les partenaires. Certaines actions sont déjà en cours, comme le futur hôpital, la liaison des Offices de tourisme début avril ou la reconversion des friches.

Le dossier : les missions de notre Police Municipale



Notre Police Municipale, une équipe de 7 personnes (2 PM, 4 Agents de Surveillance des Voies Publiques-ASVP, une employée administrative), continue à œuvrer pour la sécurité des personnes et des biens au travers de nombreux dispositifs mis en place par la municipalité, dont le dernier : la Participation Citoyenne, que nous vous invitons à découvrir ci-dessous.

Participation Citoyenne ou comment « devenir acteur de sa sécurité »

Instauré pour la première fois en 2006, le dispositif participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Adossé à un protocole signé entre Marie Lajus préfète, le Colonel Wanecque commandant le groupement de Gendarmerie de l'Ariège et Marc Sanchez maire, ce dispositif apporte une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance. Les principaux objectifs de la démarche permettent d'établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ; d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ; enfin, de renforcer la tranquillité au cœur des foyers. Le dispositif participation citoyenne sensibilise les habitants en les associant à la protection de leur propre sécurité. Il a pour effet de créer un réseau de solidarités de voisinage, constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue, quartier, cité... Pour autant, ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie, mais permet d'alerter les forces de l'ordre de tout évènement suspect. La population sera en amont de la mise en place du dispositif, sensibilisée sur les phénomènes locaux de délinquance et informée sur le rôle de référents au sein d'un tel dispositif.

Des réunions publiques d'information sont encore programmées : mardi 11 avril, 18h salle d'honneur de la Mairie ; jeudi 20 avril, salle Daniel Martin. Vous pourrez y retrouver tous les renseignements utiles afin de devenir « référent ». Vous découvrirez sur notre site : www.marie-lavelanet.fr la fiche inscription « référent » à renvoyer ou déposer à la mairie.



Stop aux chiens errants et aux déjections canines sur la voie publique

Pour contribuer à la propreté de la ville et pour le bien-être de tous, nous en appelons au civisme des propriétaires de chiens. Tout animal qui divague hors de la portée de son maître constitue un danger potentiel. Par ailleurs, de nombreux Lavelanétiens nous ont alertés sur le problème récurrent des déjections animales sur la voie publique. Nous vous rappelons que ces déchets sont autorisés uniquement sur les caniveaux, à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités et des bacs à déjection mis en place voici quelques années par la municipalité (d'autres doivent être installés), les excréments des animaux sont interdits sur tous les lieux publics : voies, espaces verts, jeux pour enfants, et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage. Pour rappel, des sacs gratuits sont à votre disposition à l'accueil de la mairie. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.



Les infractions aux stationnements abusifs se multiplient

Le responsable du service de Police Municipale vous informe de la mise en place d'une convention pour la création d'une fourrière automobile afin de lutter contre le laxisme de certaines personnes.

Contacts Police municipale :
05.61.01.01.35
Octroi : 06.75.83.06.33



Zoom sur la gestion des cimetières :

Selon l'article L2213-8 du Code général des collectivités territoriales, « le maire assure la police des funérailles et des cimetières ».

Mission de service public, la gestion des cimetières (trois à Lavelanet : Bensa, Cambière, Dreuilhe), incombe à la commune. Le funéraire concerne tout aussi bien l'inhumation, la crémation, le columbarium, les concessions temporaires et perpétuelles que les carrés confessionnels...

Notre Police Municipale fait appliquer la réglementation en vigueur, gère les emplacements, vend les parcelles, délivre les autorisations de demandes de travaux... Voici quelques mois, la mairie s'est dotée d'un logiciel qui a permis d'informatiser et de mettre à jour les concessions. Cela se traduit par une gestion du travail plus rigoureuse.



Attention au retour des chenilles processionnaires. Avec le retour des beaux jours, les chenilles processionnaires sortent de leurs nids. Au contact de la peau ou des muqueuses, elles peuvent provoquer de sévères poussées urticantes, jusqu'à occasionner parfois un choc anaphylactique ou un œdème. Il faut donc en éloigner les enfants et les animaux domestiques et faire procéder avec précaution à la neutralisation du nid perché dans les arbres. Conformément au Règlement sanitaire départemental et au pouvoir de police du maire, vos doléances sont à adressées au service de Police Municipale. Plus d'infos sur notre site : www.mairie-lavelanet.fr



Le procureur de Foix a annoncé la clôture du GLTD pour juin 2017

Karline Bouisset procureur de Foix et le colonel Wanecque l'ont annoncé vendredi 10 février en mairie de Lavelanet : « une baisse significative des cambriolages est observée en Pays d'Olmes. »

Le Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD), associant différents partenaires : procureur de la République, préfecture, élus locaux, gendarmerie, Éducation nationale, douanes, renseignements territoriaux, et éducateur spécialisé, avait été créé en juillet 2014 par Olivier Caracotch alors procureur de la République de Foix. Ce 10 février, Karline Bouisset a indiqué « être très satisfaite du bilan qui tient à l'action de la gendarmerie, de la participation citoyenne, des élus et de l'implantation de caméras de vidéo-protection qui ont fait exploser la résolution des enquêtes ». Karline Bouisset l'a rappelé, « les déferrements (qui ont augmenté de 50%), et une réponse pénale ferme et rapide permettent en outre d'éviter la récidive ».

La municipalité quant à elle poursuit l'installation de caméras de vidéo-protection. Outre les 20 caméras constituant la première tranche, et installées en divers endroits de Lavelanet, la municipalité a lancé un marché pour 8 caméras supplémentaires.

Actualités



Perrine entourée de Bernard Lapasset, Coprésident du comité de candidature Paris 2024 et Marc Sanchez

Perrine Laffont championne du monde en parallèle

La skieuse de bosses des Monts-d'Olmes, « Pépète », 18 ans, a décroché le titre en parallèle, ce jeudi 9 mars à la Sierra Nevada, en Espagne. Un jour avant, elle avait terminé deuxième de l'épreuve individuelle.

Félicitations à elle.

Lavelanet a obtenu, le 9 février, deux lauriers du label « Ville active et sportive » décerné par la Direction des Sports du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et l'ANDES (Association Nationale des Élus du Sport), en présence de Thierry Braillard Secrétaire d'État en charge des Sports et sous le parrainage de Tony Estanguet, co-président du Comité de candidature Paris 2024.



Erald Gast, Thierry Braillard, Marc Sanchez

Ce label, accordé pour une durée de deux ans, a pour objet de valoriser les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive sous toutes ses formes, et la rendre accessible au plus grand nombre. Cette labellisation à 4 niveaux, vise également à récompenser les villes qui contribuent, par ce biais, à l'animation et l'attractivité de leur territoire, au renforcement du lien social, au tourisme et au bien-être des concitoyens. Ce label est une reconnaissance du travail effectué, des moyens humains et financiers mis en place par la municipalité ; mais aussi de l'implication de nos associations et leurs bénévoles.

45 diplômés PSC1 de la Croix rouge mis à l'honneur

Vendredi 3 mars, une chaleureuse cérémonie a été organisée en mairie de Lavelanet pour la remise officielle des diplômes de prévention et secours civiques (PSC1) de la Croix-Rouge française. 45 nouveaux diplômés ont été mis à l'honneur par Marie-Paule Ivon et Marc Sanchez. C'est au cours de stages organisés régulièrement dans les locaux de la Croix-Rouge Lavelanétienne que toutes ces personnes ont appris les gestes qui sauvent : position de sécurité, massage cardiaque, défibrillateur, brûlures... « En apprenant ces gestes, elles pourront désormais venir en aide de façon efficace à des personnes en danger. Plus de gens sont formés, plus de gens sont sauvés » a souligné Marie-Paule Ivon, présidente de la Croix-Rouge de Lavelanet, avant de remercier « l'équipe dynamique qui tient cette formation » Geneviève Guiavarc'h infirmière et Marie-Claire Arnaud. « Si vous avez quelques heures de libres vous pouvez nous rejoindre, apporter votre concours » a lancé la présidente remerciant la municipalité pour son soutien : « la mairie nous loge, nous chauffe, nous subventionne ».

Renseignements et inscriptions formation PSC1 :
Geneviève Guiavarc'h: 06 88 18 99 85



La mairie organise le samedi 20 mai une journée citoyenne :

« Lavela'nette »

L'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun, accompagné par les élus qui retissent ainsi des liens forts avec leurs concitoyens. Cela permet de fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect et de partage. En favorisant ainsi la communication et la convivialité entre habitants, anciens et nouveaux, élus et associations, ce « faire ensemble » contribue au mieux vivre ensemble toute l'année.

Le principe : sur une demi-journée, les habitants se réunissent et réalisent bénévolement des chantiers (déchets, réparations, améliorations, embellissements...), sur différents lieux, équipements ou quartiers de leur commune. Le choix des travaux à réaliser résulte de la collaboration entre les habitants et les élus du Conseil Municipal. Cette initiative, portée par les communes, les agents municipaux et les partenaires locaux (associations, entreprises...), favorise l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort et fédérateur.

Renseignements : Maison des projets : 09 64 44 56 63

Salles et espaces du cinéma portent désormais le patronyme d'illustres personnages



Salle Marie-Christine Barrault



Salle Georges Méliès



Espace Louis Volle



Espace Jean Ferrat

Suite aux travaux de réhabilitation du centre culturel Mady de la Giraudière, il était temps de donner un nom à ces espaces et salles qui témoignent que la culture peut être, et doit être, de haut niveau en territoire rural et de montagne. Une consultation a permis de valider quatre noms : la salle du Casino est devenue salle Marie-Christine-Barrault. La salle Avelana porte désormais le nom de Georges Méliès, l'inventeur du cinéma moderne avec les frères Lumière dont le grand-père est né à Lavelanet. Le premier étage du cinéma a été baptisé espace Louis-Volle, lui qui dirigea notre cinéma 43 ans durant. Le dernier espace au-dessus de la salle Méliès porte désormais le nom de Jean-Ferrat. Un hommage à cet auteur, compositeur, chanteur, poète engagé. Marie-Christine Barrault s'est dite « très impressionnée par l'espace culturel Mady de la Giraudière ; un lieu d'une telle qualité, un complexe extraordinaire au cœur de la ville ».

Pays d'Olmes : sous-préfet et Conseillers départementaux ont arpenté le territoire.



En visite ici à la mairie de Lesparrou

En poste depuis un an à la sous-préfecture de Pamiers, sous-préfet du Pays d'Olmes depuis le 1^{er} janvier 2017, Patrick Bernié a invité les Conseillers départementaux Marc Sanchez et Jessica Miquel à une visite du territoire. Une visite conviviale qui a permis aux élus de présenter leurs villages au sous-préfet et leurs projets en cours et à venir. Une journée sur le terrain, durant laquelle le représentant de l'État put s'imprégner des dossiers, notamment ceux bénéficiant de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Nouvelle gendarmerie



Les travaux de la future gendarmerie, rue Napoléon Peyrat (derrière le Super U) ont débuté. Ces travaux d'aménagement de l'accès à la nouvelle gendarmerie font suite à l'acceptation du permis de construire déposé voici quelques mois par la municipalité. Le marché public concernant la construction des bâtiments va donc pouvoir être lancé. C'est l'aboutissement de sept années de démarches.

Lavelanet gère, par le biais de son Pôle culturel, une large palette d'équipements culturels: Lavelanet Culture, Médiathèque, Ludothèque, salles de spectacle, École de musique et cinéma le Casino... une large gamme pour embrasser toutes les pratiques. Une dynamique à laquelle s'ajoutent trois associations culturelles : la Sauce du Casino, Lavelanet d'hier à aujourd'hui et Avelan'Arts.

Ces derniers mois le Pôle culturel nous a entraîné sur le thème du « pouvoir et de l'illusion ». Un beau voyage qui se poursuit pour les deux mois à venir avec une programmation vivante, créative.

A la Ludothèque le 19 avril : le Printemps des poètes

Mardi 25 avril : « La fille de neige », en direct de l'opéra Bastille

Jeudi 27 avril : théâtre avec le « Neveu de Rameau », de Diderot, et la Cie « En votre compagnie »

Jeudi 4 mai : « Screen man », un spectacle jeune public avec le Théâtre de l'Home Dibuiyat

27 mai : « Fête mondiale du jeu » de la Ludothèque

28^e édition de Jazz'Velanet : Jeudi 18 mai ciné-concert « Nuit Blanche » par la Cie Messieurs Mesdames. Vendredi 19 mai : Rémi Panossian Trio et samedi 20 mai, musique encore au Marché couvert avec Graig Adams.

Plus de renseignements : www.lavelanet-culture.com



Cie Messieurs Mesdames



Rémi Panossian Trio



Graig Adams

L'agenda des associations :

Durant le mois d'avril vous avez rendez-vous avec le Printemps des poètes, une manifestation proposée par l'association Avelan'Arts en divers lieux de la ville

Du 14 au 16 avril : « Trail des Citadelles »

Le 29 avril : « Raconte-moi le château des Aulnaies » à partir de 20h45; une visite insolite de l'Hôtel de Ville proposée par le Pays d'Art et d'Histoire et « Lavelanet d'hier à aujourd'hui »

Le 30 avril : Goûter des aînés

Le 30 avril : Après-midi, enquête sur le thème « d'Alice au pays des merveilles » avec le Temps d'un jeu

Mois de Mai : 150^e anniversaire de l'orgue, programme détaillé sur : www.amis-orgue-lavelanet.com

Le 21 mai : La Ronde de l'Zard

Du 9 juin au 11 juin : Fête du quartier de Bensa

Le 17 juin : Concert de « Player, the group »

Le 17 juin : Après-midi enquête "Mad Road" sur le thème post-apocalyptique avec le Temps d'un jeu

Le 21 juin : Fête de la Musique

Le 24 juin : Pétanqu'Ovalie

Pleins feux sur la semaine Jeune public au cinéma

Du 5 au 11 avril, Jacques Vergnes directeur et son équipe proposent « la semaine Jeune public » au cinéma le Casino. Après une pause durant les travaux de réhabilitation, « on remet les gaz sur le jeune public » glisse avec malice Jacques. Une manifestation exceptionnelle, au tarif attractif, 4€ la séance, un « spécial vacances de Pâques »...La programmation concoctée s'adresse à un large public, les enfants bien sûr de 2 à 16 ans, mais aussi les adultes qui y trouveront leur bonheur. Une programmation diversifiée, avec la grosse sortie de la FOX : « Baby Boss » et à côté de ça, « L'école des lapins » que le cinéma de Lavelanet peut s'enorgueillir d'avoir en sortie nationale. Pour les plus petits, cap sur « la Fontaine ». Bel évènement également avec le ciné concert de Jean-Paul Raffit et Isabelle Bagur à la flûte traversière pour accompagner le film « Alice Comedies » le 7 avril à 14h30, sans oublier le film nommé aux Oscars : « Ma vie de courgette »



MAIRIE DE LAVELANET - 7 avenue Alsace Lorraine - 09300 LAVELANET

Tél. 05 61 01 53 70

@ : lavelanet@wanadoo.fr ou flashez ce code pour www.mairie-lavelanet.fr

